



TERMES DE REFERENCES

Sélection d'un prestataire pour la réalisation de travaux de fondation, d'élévation et de toiture, d'une maison des artisans par la modalité chantier école à Bassikounou

Nom Projet : « Amélioration de la résilience des populations hôtes et de la cohésion sociale avec les réfugiés en Mauritanie, à travers la promotion de projets de développement local et la formation en modalité de chantier école », soutenu par l'UNHCR, à travers les fonds Trust Funds de l'Union Européenne (UETF)

Résultat 1 : Des infrastructures économiques et permettant l'accès aux marchés sont construites selon les modalités chantier-école, l'optimisation des ressources locales et selon des nouvelles technologies visant à créer des opportunités d'emploi décent.

Résultat 1.4. Une maison des artisans à Bassikounou incluant atelier de couture, atelier de travail du cuir, atelier de menuiserie-métallique/soudure, salle de formation théorique, salle pour l'administration, magasin de stockage et clôture est construite

A.1.2.1 Réaliser les travaux de construction de la maison des artisans

1. Contexte

Depuis 2015, le Bureau international du Travail (BIT) met en œuvre des actions en Mauritanie visant à améliorer l'employabilité des jeunes vulnérables à travers des chantiers écoles. En ce moment le projet exécute le programme PECOBAT intitulé "Amélioration de l'employabilité des jeunes et des capacités des PME par le développement des sous-secteurs du BTP en matériaux locaux et de la formation professionnalisante dans les chantiers écoles de construction". Ce programme a entamé des actions de formation sous forme de chantier école dans les willayas de Brakna, Gorgol et Guidimakha. Il a permis de lancer des actions pertinentes s'inscrivant dans la nouvelle Politique de l'Emploi et la nouvelle loi en cours de la formation professionnelle. Ce programme a suscité l'intérêt des nouveaux partenaires techniques et financiers.

Dans ce contexte, le BIT lance des activités pour l'extension de ce travail à des nouvelles zones d'intervention au niveau du camp de réfugié de Mbera en collaboration avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR). Ces nouveaux projets viennent renforcer les projets en cours sur cette question et à favoriser la coordination et la promotion de synergies entre ses structures et programmes dans le souci de la cohérence et d'une utilisation efficace et efficiente de ressources. Une des actions prioritaires pour favoriser ce travail sera de réaliser des actions conjointes et des synergies au moment de la planification. Compte tenu de l'importance de ce travail, l'équipe du BIT a prévu un appui externe en vue de mieux délimiter les actions de coordination inter-projets.

En effet, dans les mouvements de réfugiés, la nécessité de travailler devient inévitablement une priorité absolue aussi bien pour les réfugiés que pour leurs familles. Ainsi, l'aide humanitaire est essentielle mais ne résout pas tous les besoins soit par inadéquation, soit par efficacité. Cela signifie souvent que les réfugiés adoptent des mécanismes d'adaptation négative pour subvenir à leurs besoins, notamment en travaillant dans des conditions inacceptables et dangereuses et ou être soumis à d'autres formes d'exploitation, telles que l'exploitation sexuelle ou le travail des enfants.

Une telle concentration géographique des réfugiés nécessite des réponses urgentes des autorités nationales et locales ainsi que les organismes multilatéraux et bilatéraux. Dans ce contexte, l'un des défis est qu'aucun système d'information approprié n'a été créé pour fournir des informations sur le profil socioéconomique des réfugiés, ni sur la façon dont elles se répercutent sur le marché du travail pour le pays hôte et l'économie locale et l'efficacité des programmes humanitaires traitant de ces défis. Par ailleurs, dans tous les pays ciblés, une grande majorité de ces entreprises et des travailleurs des communautés d'accueil fonctionnent dans l'économie informelle et le déficit de travail décent y est notoire. Cette situation exige une approche intégrée et globale pour lutter contre les déficits de travail décent aiguë dans l'économie informelle et faciliter la transition vers une modalité ciblant aussi bien des réfugiés que les communautés d'accueil.

C'est en réponse à cette situation que le projet « Amélioration de la résilience des populations hôtes et de la cohésion sociale avec les réfugiés en Mauritanie, à travers la promotion de projets de développement local et la formation en modalité de chantier école », soutenu par le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (UNHCR) entame sa troisième année (mars 2020 – 31 décembre 2020).

Le projet HCR 2020

Le projet vise à améliorer la résilience et la cohésion sociale de 2,438 jeunes hommes et femmes réfugiés et issus de la population hôte autour du camp de réfugiés de Mbera et dans la Moughataa de Bassikounou, Mauritanie, à travers l'amélioration de leur employabilité dans la construction et les chaînes de valeur porteuses et la promotion de projets de développement local. Ce projet consolidera davantage la collaboration OIT-UNHCR actuelle et se concentrera particulièrement sur la formation professionnelle des jeunes et leur intégration socioprofessionnelle afin de promouvoir des moyens de subsistance durables et un travail décent en milieu rural dans la Moughataa de Bassikounou. Dans le contexte de déplacements prolongés des réfugiés, le projet travaillera sur le lien entre le développement humanitaire et humanitaire sur la construction d'une piste, d'une digue, d'une unité de transformation de la viande séchée, et d'un centre de production d'artisanat (incluant les produits en cuir, la couture et la menuiserie métallique et soudure). L'objectif général du projet est donc d'améliorer la résilience des populations hôtes et la cohésion sociale avec les réfugiés à travers la promotion de projets de développement économique local et la formation en modalité de chantier-école.

Le projet aura les trois objectifs spécifiques suivants :

- OS1 : Construire selon la modalité chantier école des infrastructures économiques et permettant l'accès aux marchés

- OS2 : Former techniquement et accompagner des projets de développement économique local
- OS3 : Promouvoir le développement d'entreprises durables à travers la prestation d'appuis aux entreprises de qualité

Ce projet se base sur les différents projets en cours (projets USDOS I, USDOS II, Japon et HCR 2018, HCR 2019) dans le secteur de la construction visant le développement de compétences et des modalités constructives à fort potentiel d'emploi. Ces expériences ont permis de lancer des chantiers pédagogiques et de former actuellement des centaines de jeunes dans le domaine de l'écoconstruction d'une école comprenant deux pavillons de trois classes chacun au niveau du camp de Mbera.

1. Objectifs de la prestation

- 1) Réaliser des travaux de fondation, d'élévation et de toiture, pour les bâtiments 1, 2 et 3 ainsi que le loge gardien au sein d'une maison des artisans en cours de construction par la modalité chantier école à Bassikounou (Cahier des clauses techniques en annexe des présents termes de référence). Les ouvrages mécaniques de la toiture, portes et fenêtres ne font pas partie du présent appel d'offre. Les murs seront réalisés en briques de terre compressée (BTC). Le maître d'ouvrage fournira directement les briques à l'entreprise sélectionnée pour les travaux d'élévation.

Centre de Formation Bâtiment 1 (Atelier couture, salle de formation et administration) - Dimension 130,50 m2 et 86,7 m2 terrasse

- Fondations : béton cyclopéen
- Soubassement : parpaings ciment pleins (473 briques pleines de 40*20*15)
- Chainages bas : béton armé
- Elévation : double mur porteur BTC
- Menuiserie : Métallique
- Chainage haut : béton armé
- Toiture : dalle (48 poutrelles / 1209 hourdis)
- Double toiture : métallique (charpente/ tôle)
- Enduit ciment bicouches de 03 cm d'épaisseur sur les surfaces sous dalle revêtu en peinture fome, sur les poutres périphériques, sur les appuis de baies et sur les longrines (chainage bas) du bâtiment et de la terrasse ainsi que des poteaux et poutres de la terrasse et revêtu en peinture barbotine

Centre de Formation Bâtiment 2 - Dimension : 38,75 m2

- Fondations : béton cyclopéen
- Soubassement : parpaings ciment pleins (155 briques pleines de 40*20*15)
- Chainages bas : béton armé
- Elévation : double mur porteur BTC
- Menuiserie : Métallique
- Chainage haut : béton armé
- Toiture : dalle (15 poutrelles / 361 hourdis)
- Double toiture : métallique (charpente/ tôle)
- Enduit ciment bicouches de 03 cm d'épaisseur sur les surfaces sous dalle revêtu en peinture fome, sur les poutres périphériques, sur les appuis de baies et sur les longrines (chainage bas) et revêtu en peinture barbotine

Centre de Formation Bâtiment 3

Dimension : 91,30 m2 + 5,7 m2 terrasse

- Fondations : béton cyclopéen
- Soubassement : parpaings ciment pleins (323 briques pleines de 40*20*15)
- Chainages bas : béton armé
- Elévation : structure béton armé, remplissage double
- mur (BTC et 1126 parpaings ciments creux de 40*20*15 et 1894 parpaings ciment pleins de 40*20*15)
- Enduits : Ciment bicouche d'une épaisseur de 03 cm sur toutes les surfaces intérieures du bâtiment, sous la dalle du sas et sur toute la périphérie des longrines (chainage bas du bâtiment et de la terrasse) et poutres.

- Chainage haut : béton armé
- Toiture : métallique (charpente/tôle)

Loge Gardien

Dimension : 20,40 m2

- Fondations : béton cyclopéen (moellons)
- Soubassement : parpaings ciment pleins (121 briques pleines de 40*20*15)
- Chainages bas : béton armé
- Elévation : double mur porteur BTC
- Menuiserie : Métallique
- Chainage haut : béton armé
- Toiture : dalle (07 poutrelles / 157 hourdis)
- Double toiture : métallique (charpente/ tôle
- Enduit ciment bicouches de 03 cm d'épaisseur sur les surfaces sous dalle, sur les poutres périphériques, sur les appuis de baies et sur les longrines (chainage bas) et revêtu en peinture barbotine

Métre matériaux de construction

Ciment 42,5	Kg	32 722,87
Ciment 32,5	Kg	17 947,46
Fils d'attache	Kg	310,03
Fer 6mm	Kg	2 472,89
Fer 8mm	Kg	33,95
Fer 10mm	Kg	520,54
Fer 12mm	Kg	2 518,65
Eau	m3	25,99
Moellons	m3	34,55
Gravier	m3	74,53
Sable	m3	135,17
Sable de remblais	m3	108,41
Planche 4ml longuer et 4cm épaisseur	u	136,00
Chevron 4ml longueur	u	140,00
Etais métallique sinon utiliser les chevrons de H=4m	u	1 580,00
Film polyene	m2	840,81
Contreplaqués 4mm / face brut de décoffrage (1,985*2,058)	m2	8,17
Clous en acier	Kg	6,00
Pointes	Kg	6,00
Ficelles pour implantation	ml	544,00

Tous les matériaux utilisés devront répondre aux normes de qualité définies dans le cahier des clauses techniques en annexe des présents termes de référence. Ces matériaux permettront la réalisation des parpaings, des poutrelles et des hourdis tel que défini ci-dessus.

2) Réaliser les travaux d'électricité

Les travaux de distribution comprennent l'ensemble des fournitures et travaux nécessaires à la réalisation du réseau de conduites électriques, à savoir :

- a) La réalisation des tranchées et traversées dans les murs et les sols ;

- b) La fourniture et la pose des coffrets de répartition ;
- c) La fourniture et le montage des tubages de câbles ;
- d) Le tirage et la connexion des conduites ;
- e) La fermeture au plâtre des percements et des saignées dans les murs ;
- f) Le rassemblement de tous les déchets et décombres et leur évacuation quotidienne.

Métre électrique

Prise de terre	u	4
Câble prise de terre	ml	250
Fil électrique (Câble diamètre 1,5 mm2)	u	300
Fil électrique (Câble diamètre 2.5 mm2)	u	300
Tube orange	u	300
Tableau-Coffret à encastrer (12 mod)	u	1
Tableau-Coffret apparent (12 mod)	u	1
Interrupteurs tableau	u	2
Temporisateur lumières pour tableau	u	2
Boîte de dérivation intérieur à encastrer	u	2
Boîte de dérivation intérieur apparent	u	2
Interrupteur encastrée simple allumage blanc	u	8
Interrupteur encastrée double allumage blanc	u	8
Prise de courant encastrée 16 A 2P+T, 220V, blanc	u	39
Prise de courant, 380V	u	9
Luminaire reglette éclairage fluorescent longueur 600 mm	u	11
Luminaire reglette éclairage fluorescent longueur 600 mm étanche	u	11
Luminaire reglette éclairage fluorescent longueur 1200 mm	u	8
Brasseur	u	9

Tous les matériaux utilisés devront répondre aux normes de qualité définies dans le cahier des clauses techniques en annexe des présents termes de référence

- 3) Encadrer la formation des stagiaires intervenant au niveau du chantier de construction dans le cadre des travaux de construction des latrines

2. DUREE ET CALENDRIER DE LA PRESTATION

La prestation aura une **durée de 90 jours à compter du 01 octobre 2020.**

PRODUITS ET LIVRABLES :

Le prestataire devra fournir les produits suivants :

- **Produit 1** Une **note méthodologique** expliquant le déroulement de la prestation incluant un devis quantitatif et estimatif des matériaux et matériels utilisés et du personnel complémentaire d'encadrement, un planning détaillé d'exécution des travaux

- **Produit 2** : Un rapport de réalisation des travaux des fondations et d'élévation
- **Produit 3** Un rapport final de synthèse des activités.
- **Produit 4** : Un bordereau de livraison des matériaux signés par l'ingénieur du BIT ou son représentant

3. PROFIL DU PRESTATAIRE

Le prestataire devra présenter les CV des personnes désignées pour constituer son équipe de travail. Le prestataire désignera un chef d'équipe. Le chef de mission gère la réalisation des activités et l'interlocution avec l'équipe du projet, notamment le CTP, le coordinateur national et le Responsable technique du projet. Il doit remplir les conditions suivantes :

- Entreprise ou bureau d'études justifiant d'une solide expérience dans le domaine de la formation continue et en particulier dans les travaux de maçonnerie ;
- Pour les consultants (es) individuel(es), ils/elles doivent justifier au moins de cinq (5) années d'expérience professionnelle générale et trois (3) années d'expérience en tant que personne expérimenté dans le domaine de la maçonnerie ;
- Avoir une bonne connaissance du métier et des contraintes spécifiques des travaux en chantier école de construction des bâtiments et de l'approche HIMO ;
- Avoir une expérience confirmée en matière de prestation des services dans le domaine du BTP;
- Avoir une bonne maîtrise du français, parlé et écrit
- Maîtrise des langues locales (hassaniya, tamacheck, pulaar, etc.) serait un atout ;
- Pouvoir mettre à disposition un personnel qualifié capable de réaliser les travaux d'enduit.

4. PRESCRIPTIONS SPECIALES

Le prestataire doit souscrire une assurance contre les accidents de travail et une assurance de responsabilité civile pour l'ensemble de son personnel. Les attestations d'assurance seront demandées au prestataire avant la signature du contrat, et le paiement de l'avance sera conditionné par la fourniture de ces attestations d'assurance. Il ne devra cependant pas souscrire une telle assurance pour les stagiaires du BIT qui possèdent déjà une telle couverture.

5. MODALITES DE PAIEMENT

le prestataire devra adresser des factures signées au Bureau de l'OIT à Nouakchott selon les modalités décrites ci-dessous :

- 20% à la remise du **livrable 1**
- 40 % à la remise du **livrable 2**
- 40% à la remise des **livrables 3 et 4 et au plus tard le 31 décembre 2020**

6. SOUMISSION DES OFFRES

Pour qu'une offre soit considérée comme valide, elle doit obligatoirement comporter les éléments suivants 1) CVs du personnel, 2) Offre technique et 3) offre financière signée et cachetée),

La prestation est à prix global et forfaitaire, non révisable ni actualisable pour l'ensemble des tâches et produits proposés et décrits dans ces termes de référence.

Le prestataire couvrira ses besoins de déplacement à Bassikounou. Toutes taxes, impôts et droits divers sont inclus aussi dans ces prix. L'équipe prestataire sera rémunérée en MRU

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de d'un (1) mois à compter de la date limite fixée pour la réception des soumissions.

Les candidat (es) intéressé (és) sont invité (és) à soumettre leur candidature via les adresses e-mails suivants : varlin@ilo.org et diop@ilo.org avec copie à : leabeid@ilo.org ou de déposer un dossier complet sous-pli fermé à l'adresse suivante : **Bureau de l'OIT pour les Pays du Maghreb, Villa 181, Ilot K, 35 rue 42-141- Tavrigh Zeina ; BP 620 - Nouakchott, Mauritanie, en indiquant dans l'objet de l'e-mail au cas échéant » au plus tard le 20 septembre 2020 à 23:55 heures (Heure de Nouakchott)** en se référant à cette annonce.